

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision : 2024/08/20

Version: 6.1

page: 1/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 1. Identification

#### Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

## Titan® Insecticide

#### Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: matière active pour produit phytosanitaire

\* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Société:

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.  
510, 28 Quarry Park Boulevard SE,  
Calgary, AB, T2C 5P9  
CANADA

Téléphone: +1 (403) 523-3000

#### Numéro d'appel d'urgence

##### Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

#### Autres moyens d'identification

PCP# 27449

### 2. Identification des dangers

#### Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

##### Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
STOT SE	2	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Aquatic Acute	1	Danger pour le milieu aquatique - aigu

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 2/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

Aquatic Chronic

1

Danger pour le milieu aquatique - chronique

### Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H371

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux).

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P260

Ne pas inhaler les brouillards et vapeurs.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264

Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P301 + P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330

Rincer la bouche.

P391

Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405

Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

### Dangers non classifiés par ailleurs

Classement de préparations spéciales (GHS):

Le produit contient les composants suivants et peut causer une réaction allergique cutanée: La substance peut provoquer une sensibilisation de la peau pour les personnes particulièrement sensibles. Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

## 3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

CLOTHIANIDIN TECHNICAL

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 3/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

Numéro CAS: 210880-92-5

Teneur (W/W): 47.5 %

Synonyme: Guanidine, N-[(2-chloro-5-thiazolyl)methyl]-N'-methyl-N''-nitro-, [C(E)]-

Alcools C12-15, éthoxylés

Numéro CAS: 68131-39-5

Teneur (W/W): >= 0.3 - < 1.0%

Synonyme: (POLYMER) Alcohols, C12-15, ethoxylated

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

##### Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

##### Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

##### Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

##### Lorsque en contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

##### Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

##### Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 4/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote, composés de silice, composés halogénés, oxydes de soufre

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

#### Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 5/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la chaleur extrême. Ne pas exposer aux substances susceptibles d'être oxydées. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger le produit du gel. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: > -10 - < 40 °C

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.**

### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

glycérine OSHA Z1: CTR 15 mg/m<sup>3</sup> Poussière totale ;  
OSHA Z1: CTR 5 mg/m<sup>3</sup> Fraction respirable ;

Guanidine, N-[(2-chloro-5-thiazolyl)méthyl]-N'-méthyl-N''-nitro-, [C(E)]- VME 1.56 mg/m<sup>3</sup> ; Evaluation des experts de BASF  
ACGIH, US: VME 0.1 mg/m<sup>3</sup> fraction inhalable ;

### **Conception d'installations techniques:**

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

### Équipement de protection individuelle

#### **Protection respiratoire:**

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

#### **Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

#### **Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 6/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Retirer les vêtements souillés. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé car nocif par inhalation
Couleur:	blanc à beige clair
Valeur du pH:	env. 5.0 - 7.0 ( 100 %(m), 23 °C)
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'ébullition:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'éclair:	> 100 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Auto-inflammation:	D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.
Pression de vapeur:	env. < 0.0000001 hPa ( 25 °C) Les données se rapportent à la matière active.
Densité:	env. 1.25 g/cm3 ( 20 °C)
Densité de vapeur:	non applicable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	non applicable
Décomposition thermique:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité dynamique:	400 - 650 mPa.s ( 20 °C)
Solubilité dans l'eau:	miscible

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 7/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

Vitesse d'évaporation: non applicable  
Autres informations: Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

### 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

#### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

#### Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

#### Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

#### Produits de décomposition dangereux

##### Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

##### Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 11. Données toxicologiques

#### Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

#### Toxicité/Effets aigus

##### Toxicité aiguë

Évaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

##### Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat (femelle)

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 8/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

Valeur: 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

### Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2.6 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Test réalisé avec un aérosol.

Aucune mortalité n'a été constatée.

### Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 4,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

### Evaluation des autres effets aigus

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Une exposition unique peut avoir des effets toxiques importants sur les organes.

Organe cible: Système nerveux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non irritant pour les yeux et la peau.

### Peau

espèce: lapin

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

### Oeil

espèce: lapin

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

### Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: n'a pas d'action sensibilisante.

### Danger par Aspiration

non applicable

## **Toxicité/effets chroniques**

### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 9/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

### Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

### Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## 12. Données écologiques

### **Toxicité**

#### Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité vis-à-vis des poissons

*Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL*

*CL50 (96 h) > 104.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)*

#### Invertébrés aquatiques

*Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL*

*CE50 (48 h) 26 mg/l, Daphnia magna (OPP 72-2 (Ligne dir. de l'EPA), statique)*

*CE50 (48 h) 0.029 mg/l, Chironomus riparius (statique)*

#### Plantes aquatique(s)

*Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL*

*CE50 (72 h) > 120 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (statique)*

*NOEC (72 h) 15 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (statique)*

*CE50 (14 j) > 121 mg/l, Lemna gibba (autre(s), semi-statique)*

*NOEC (14 j) 59 mg/l, Lemna gibba (autre(s), semi-statique)*

#### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

*Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL*

*NOEC (21 j) 0.12 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)*

*CE10 (28 j) 0.0004 mg/l, Chironomus riparius (autre(s), statique)*

### **Persistance et dégradabilité**

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 10/12  
(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

## Potentiel de bioaccumulation

### Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

## Mobilité dans le sol

### Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : CLOTHIANIDIN TECHNICAL

En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

## Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## 13. Données sur l'élimination

### **Elimination du produit:**

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

### **Elimination des emballages:**

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

---

## 14. Informations relatives au transport

### **Transport terrestre**

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 11/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Transport maritime

IMDG  
Classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de danger: 9, EHS  
Polluant marin: OUI  
Dénomination technique d'expédition:  
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE  
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(contient CLOTHIANIDIN SOLUTION)

### Sea transport

IMDG  
Hazard class: 9  
Packing group: III  
ID number: UN 3082  
Hazard label: 9, EHS  
Marine pollutant: YES  
Proper shipping name:  
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS  
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains  
CLOTHIANIDIN SOLUTION)

### Transport aérien

IATA/ICAO  
Classe de danger: 9  
Groupe d'emballage: III  
N° d'identification: UN 3082  
Étiquette de danger: 9, EHS  
Dénomination technique d'expédition:  
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE  
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(contient CLOTHIANIDIN SOLUTION)

### Air transport

IATA/ICAO  
Hazard class: 9  
Packing group: III  
ID number: UN 3082  
Hazard label: 9, EHS  
Proper shipping name:  
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS  
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains  
CLOTHIANIDIN SOLUTION)

### Autres informations

Selon l'article 1.45.1 du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada, les exigences relatives à la documentation et aux indications de danger pour les marchandises dangereuses ne s'appliquent pas aux polluants marins classés dans la classe 9 s'ils sont transportés uniquement sur terre par véhicule routier ou ferroviaire. Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail. Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette inférieure à 450 L/450 kg en vertu des dispositions du TMD : Disposition spéciale 99(2).  
marchandise n'appartenant pas à la classe 5.1 selon le chapitre 11 des recommandations UN. (Manuel d'épreuves et de critères), PART. III, section 34

## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux

#### Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

### Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

# Fiche de données de sécurité

## Titan® Insecticide

Date de révision: 2024/08/20

Version: 6.1

page: 12/12

(30713467/SDS\_CPA\_CA/FR)

AVERTISSEMENT:

POISON.

LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT DE LES UTILISER

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

Peut être mortel si avalé.

Nocif si absorbé par la peau.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

### 16. Autres informations

**FDS rédigée par:**

BASF Agricultural Solutions Canada NA Product Regulations

FDS rédigée le: 2024/08/20

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

Titan® Insecticide FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ